

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

JOURNAL, Rue Perez Castellano, 162.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO. ON INSÉRERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNES.

de L'ABONNEMENT 3 patacons par mois

Almanach Français.

Lundi 3 (1796). — Prise de Koenigshoffen, par le général Lefebvre, contre les Autrichiens.

Mardi 4 (1794). — Prise de St Sébastien, par le général Moncey, contre les Espagnols.

MONTEVIDEO.

3 août 1846.

Oui sans doute, un terme à tout ce que nous avons souffert était désirable, et nous devions nous laisser de voir tomber chaque jour quelques uns des nôtres. La prolongation des hostilités réduisait d'ailleurs à un état presque normal, la population armée qui s'est arrachée avec tant de dévouement, à des travaux utiles et productifs. Nous invoquions dès lors tous les premiers, une paix qui assurât notre repos et celui de nos familles avec honneur et d'une manière durable.

Le pacte devant lequel a reculé M. de Mareuil, et dont M. Hood a eu le courage de se charger offre-t-il les conditions indiquées? Voilà ce que dans une anxiété peu fondée d'ailleurs, mais bien vive et bien générale, voilà, disons-nous, ce que chacun se demande.

Efforçons-nous de répondre avec la modération dont nous nous sommes si souvent fait un devoir, malgré nos convictions, et cherchons à rassurer l'opinion et les intérêts justement alarmés.

Quel caractère revêt M. Hood pour traiter de puissance à puissance avec un Rosas et un Oribe? Les feuilles buenos-ayriennes, toujours promptes à publier ce qui peut nous être contraire, n'ont point dit un mot des lettres de créance qu'a dû présenter M. Hood, avant d'être admis à entamer une négociation aussi sérieuse, surtout lorsque la question compliquée par des incidens imprévus était arrivée aux termes les plus délicats.

Nous devons croire des lors que la mission insolite confiée à M. Hood par Lord Aberdeen, n'est que le résultat de la faiblesse de M. Guizot, de l'entêtement puéril de M. de Mackau, et de crailleries que la maison Baring et successeurs, Nicholson et Dickson, aidés de certain degré de parenté, ont fait retentir dans un intérêt particulier aux oreilles de M. Aberdeen, dont nous reconnaissons d'un autre côté la franche décision en faveur de l'ENTENTE CORDIALE.

Nous regrettons d'avoir à hostiliser ici un

des membres du cabinet de St James, car, sans être "anglomanes" l'union sincère et forte des deux puissances dans leurs tendances protectrices et généreuses nous paraissait toute dans l'intérêt de jeunes Etats, loin de leur être hostile comme le prône le "système américain". Mais n'a-t-on point droit de s'étonner que M. Aberdeen descende de la haute position où il se trouve placé pour condescendre à des réclamations bien secondaires et compromettre ainsi avec une légèreté impardonnable nos bonnes relations avec le continent sud américain?

Disons toutefois que le ministre anglais, dans l'oubli de ses devoirs, ne s'est adressé qu'à la complaisante niaiserie de M. Hood dont les TRAITÉS doivent être préalablement soumis à l'approbation des honorables agents qui ont tant de titres acquis au respect et à la gratitude de tous. Nous n'avons jamais douté de leur talent éclairé et consciencieux — c'est à leur bienveillante énergie, à leur prévision sage et déjà guidée par des antécédens trop significatifs que nous recommandons les intérêts d'une position crue et soutenue depuis plusieurs années par un courage et une adhésion sans bornes qu'il serait aussi cruel qu'impoli de sacrifier avec indifférence.

Le vapeur DEVASTATION, parti de ce port dans la matinée de dimanche, a mouillé à deux heures, dans la rade du Buceo, où après avoir tiré un coup de canon, il a hissé le pavillon parlementaire. Une heure après M. Hood est parti à cheval pour le Cerrito, et le vapeur est revenu sur cette rade. Le SATELLITE est aujourd'hui au Buceo, attendant le retour de M. Hood. M. Charles Othan doit partir pour la côte d'Afrique, sur la DEVASTATION, qui portera la cornette-amiral.

AVIS OFFICIEL.

Le commissariat général des guerres, en vertu de la disposition supérieure en date d'hier, recevra de nouvelles propositions pour la confection de l'habillement des troupes; ces propositions seront ouvertes le 4 du courant, à quatre heures de l'après midi.

Les modèles des vêtements et les conditions de paiement seront indiqués au public, au commissariat à partir de ce jour.

Montevideo, le 1er août 1845.

Pozzolo.

La polacre sarde, JUPITER, consignataire D. Pedro Risseto, partira pour Rio Janeiro, le 5 du courant.

Aujourd'hui part pour Gènes, la polacre sarde, TESO, consignataire J. J. Kück.

FRANCE.

(Constitutionnel du 17 mai 1846)

Paris, 16 mai.

Nous ne sommes point étonnés que les journaux ministériels se soient emparés de la lettre de M. Thiers, pour la commenter chacun à sa façon, les uns en termes convenables, les autres avec des injures. Ce qui a droit de surprendre davantage, ce sont les reproches qu'on adresse à l'illustre orateur, et qui servent de prétextes aux attaques grossières dont il est l'objet.

On seint d'admirer l'aveuglement de M. Thiers qui a provoqué un vote sur la question de la Plata. M. Thiers, sans doute, sa fait illusion sur les sentiments de la majorité; il avait oublié sans doute les votes sur l'indemnité Pritchard, sur le traité de Tanger, sur le conseil d'Etat; il se figurait naïvement que les feux de M. Duchâtel, les adeptes des doctrines prêchées à Lisieux et à Saint-Pierre sur Dives, transformés tout-à-coup, immoleraient, comme autant de Brutus, le cabinet tentateur qui les a convertis, qui a fait pleuvoir sur eux et leurs arrondissements la rosée ministérielle! Il est étrange, n'est-ce pas? qu'à la veille des élections, l'opposition tienne à constater chaque fois qui est pour elle ou contre elle; qui s'émoussent à la vue du sang français répandu, ou qui le laisse verser avec indifférence! M. Thiers, évidemment, a assez d'expérience parlementaire pour avoir prévu le résultat du scrutin qu'il provoquait; mais il a voulu que chaque député fût obligé de se prononcer sur la question, et de mettre son nom à la suite de son vote, afin que les électeurs fussent complètement éclairés. Connaissez-vous donc dans votre majorité, des hommes qui redoutent d'être contraints de faire une fois de plus, acte d'adhésion à votre glorieuse politique?

Autre grief également impardonnable: M. Thiers a voulu remettre sous les yeux du public l'histoire de la question tout entière: il a condensé dans une lettre le résultat de plusieurs discussions. La qualité d'homme public interdit-elle tout recours à la publicité? Il n'y a pas si long-temps déjà, on aurait pu s'étonner aussi du rédacteur inattendu invraisemblable, qui s'était fourvoyé dans le *Moniteur*, pour y défendre un projet de donation. On a pris pourtant fait et cause pour lui: on lui a prodigué les éloges et les consolations. Pourquoi, ce qui était naturel, légitime, plein d'à-propos au sujet de la donation, ne le serait-il point au sujet des affaires de la Plata? C'était alors une question d'argent: c'est aujourd'hui une question d'humanité.

Laissons là les lazzis et les injures de la presse ministérielle: nous aurons assez à faire à relever ses sophismes et ses fables. Le premier argument, celui qu'on répète à satiété, consiste à dire que le ministère fin aujourd'hui ce que M. Thiers a fait lui-même en 1840: et que M. de Mackau continue comme ministre la politique dont

il était alors l'agent. L'assertion est commode: elle n'est pas vraie. M. Thiers trouvait en 1840 les choses dans l'état où le gouvernement les a remises en 1846: c'est-à-dire le désordre et la confusion dans la Plata, le commerce français en souffrance, et le gouvernement, incertain, vacillant, n'ayant ni la paix ni la guerre: et ayant horreur, avant toute chose, d'une décision. M. Thiers résolut de sortir, avant tout, de cette situation: il voulut une expédition, et, sur cette question, son portefeuille fut déposé vingt-quatre heures durant.

Il obtint que l'expédition eut lieu. M. de Mackau dut négocier d'abord: car il ne s'agissait pas de faire des conquêtes dans la Plata, ni de brûler de la poudre le long d'une côte, mais de rétablir l'ordre là où les intérêts français, étaient en souffrance. Il fallait prouver à Rosas que le temps des mensonges, des équivoques, des attermoiements était passé. Aussi le gouvernement envoyait-il une flotte et six mille hommes, là où le cabinet en maintient à peine treize cents. Si malgré la présence de ces armements la négociation était demeurée inefficace, M. de Mackau avait ordre d'employer la force. Six mille hommes suffiraient alors pour faire prévaloir la volonté de la France.

Il ne s'est jamais agi, sans doute, de renverser Rosas: le gouvernement voulait seulement rendre la sécurité au commerce de la France dans la Plata, et imposer au dictateur la dure condition de respecter à l'avenir les citoyens français. Le traité stipulait également en faveur de Montevideo, notre alliée: il était incomplet, mal rédigé: il était suffisant, s'il avait été exécuté avec bonne foi.

Mais ce traité n'a jamais été exécuté, et c'est une grande hardiesse que de soutenir le contraire lorsque les faits les plus nombreux, les plus éclatants viennent donner à l'assertion ministérielle un démenti péremptoire. Il faut, ou fermer volontairement les yeux à la lumière, ou lâcher une rare audace pour soutenir que le traité a été jamais exécuté. Nous nous trompons, il l'a été en un point: Une indemnité a été payée à un des négociants français en faveur desquels une réparation avait été stipulée; à un seul, à celui qui avait peut-être le moins de titres à cette préférence, et qui prodigue depuis ce jour à Rosas les effusions de sa reconnaissance.

Tous les outrages, tous les actes de cruauté, d'injustice, que M. Thiers a racontés à la tribune, sont postérieurs à la conclusion du traité. Peut-on dire que le traité a été exécuté; qu'il a mis à l'abri de toute insulte la vie et la propriété des Français, quant c'est depuis sa conclusion que la maison d'un Français, d'Iffland, a été envahie par des assassins, aux gages Rosas? Les violences exercées sur M. Roque, les spoliations dont M. Gascogne et tant d'autres ont été victimes ne sont-elles pas postérieures au traité? N'est-ce pas depuis le traité que les Français de Buenos Ayres ont été obligés de passer la nuit sous les armes dans leurs maisons pour se défendre du pillage et de l'assassinat? On peut, quand on tient à répondre à tout prix, opposer des sophismes à des raisons; mais pouvez-vous essayer de prévaloir contre les faits incontestables, incontestés?

Nous renvoyons d'ailleurs le ministère à ses agents. On n'a pas oublié encore le manifeste publié par MM. Daffauds et Ouseley. Ce manifeste contient exactement le contraire de ce que soutient aujourd'hui le gouvernement. Qu'on nous dise lequel des deux est dans le vrai; si le manifeste de M. Daffauds contient des insertions mensongères et calomnieuses, qu'on nous dise pourquoi ce manifeste n'a pas été désavoué et son auteur rappelé. C'était le moins qu'on pouvait faire pour ce digne chef de la Mashorca, dont on ose vanter la douceur.

(La suite au prochain numéro.)

DEUXIEME LEGION DE G. N.

AVIS.

Par suite de la liquidation des créances ayant droit au dividende de 50 0/0 sur la somme de 12,800 piastres, en bons de la commission de la douane, reçus du gouvernement, les personnes ci dessous désignées sont

priées de se présenter, le 6 du courant de 7 à 10 heures du matin, au domicile du colonel, calle del Rincon, n° 215, pour recevoir les mandats qui correspondent à la moitié de leurs créances.

MM. Vaillant Adolphe, Labadie aîné, Poulhau Fabien, Arnaud et Villars, Monet Frederick, Gard Jean, Genaro de la Rivas, Arnaud Cardeyre, Etchebarne, Harriaga, Lartigue Jean, Monnés, Oyenard.

En conséquence de cet avis, les personnes ci-dessous désignées sont prévenues que la moitié de leurs créances ne portant pas une valeur suffisante pour obtenir des mandats partiels, le colonel les a fait réunir en un seul qui a été déposé au consulat général de France, et, le jour de l'échéance, 3e série, 4e liste, les ayant droit recevront 50 p 0/0 des créances déjà liquidées et comprises dans 12,800 piastres comme l'indique l'article précédent.

MM. Sicard Jean, Gielis, Ritou, Fourment Lespinasse, Moritz Louis, Roucau, Silva Manuel, Moreau, Guerin, Jacquet Prosper, Cardeillac, Dejean, Batz, Lafarge et Tocanier, Adolphe Froger, Durruty, Ferrère.

Le colonel prévient pour la dernière fois les retardataires qu'il va solliciter la liquidation générale du restant des créances de la Légion: il invite donc ceux qui en auraient à présenter de le faire d'ici au 10 courant, attendu qu'à dater de ce jour aucune ne sera plus admise; il prévient en même temps que celles qui ne seraient pas accompagnées de titres justificatifs ne seront pas reçues, et que les personnes qui en ont présenté, sans cette indispensable formalité, devront s'y conformer, car, dans le cas contraire, ces créances ne seront pas présentées à la liquidation.

Montevideo, 3 août 1846.

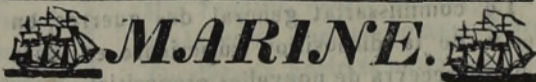
THIEBAUT.

AVIS

Les personnes qui ont des comptes à régler avec l'hoirie de feu Laborde Raymond, sont priées de bien vouloir s'entendre dorénavant avec M. François Roustan fils aîné, rue du Cerrito, n° 171, nommé par M. le chancelier gerant le consulat général de France en cette résidence, pour faire la liquidation de la succession dudit sieur feu Laborde Raymond, décédé à Montevideo.

Montevideo, 1er août 1846.

François ROUSTAN.



et MOUVEMENT DU PORT.

ARRIVAGES

Entrées du 3.

Patagonie, brig américain, Colombia, en lest. à Lafone. Rio Grande, polacre sardo, San Antonio, avec viande salée, maïs, oranges, etc etc. M. Gradin.

Higueritas, paylebot national, Sociedad, avec 44 têtes bétail, à ordre.

Maldonado, paylebot national, Pepito, à ordre.

A LOUER.

Un magasin pour dépôt, rue des Trente Trois n° 53.

S'adresser, rue du 25 Mai, n° 214.

Pour le Havre et St-Malo.

Le fin voilier, brick français « Ave Maria, » capitaine Boutruche, ayant une partie de son chargement fait à Corrientes, contractée pour suivre à ces destinations, admet encore des marchandises à fret, et des passagers auxquels il peut assurer le meilleur traitement, devant mettre à la voile fin Juillet prochain.

S'adresser, ou au capitaine à bord, ou à son consignataire rue de las Camaras ns. 41 et 43. Vaillant ADOLPHE.

A vendre.

Deux douzaines Chaises fines esterilla, peu usées. S'adresser à la Baraca, rue de Buenos Aires n. 129.

A Louer.

On désirerait une maison de trois pièces avec cour et cuisine, dans le rayon de cinq cuadres du débarcadere.

A vendre.

Graisse de porc, première qualité 180 la livre, idem à 120 id., idem de vache première qualité 120 id. Chez Moreau, rue du 25 Aout n. 165.

El Mercantil.

DEDIE AU COMMERCE.

Ce journal paraît tous les jours à 5 heures du soir, les dimanches et jours de fêtes exceptés. Avant l'heure indiquée et vers le milieu du jour on recevra un supplément contenant les entrées et sorties avec indications des ports, chargements, et des consignataires.

L'abonnement est d'un patacon par mois; les avis seront insérés gratis pour les souscripteurs.

Les suppléments paraîtront même les jours priés.

Au Ramillete,

On vend à des prix modérés des pâtes de foie gras id de volaille truffée Ceps à l'huile; seuffes et sardines à l'huile. Olives farcies anchois et autres salaisons.

Morne verte à 6 vintains, moutarde fraîche à 6 vintains le pot. Pruneaux en boîtes et au poids. Beurre, supérieur fromages gruyere pâte grasse et hollandaise. Un joli assortiment de tasses à café. Vermicelle et étoiles assortis à 6 vintains. Un assortiment complet de pâtisseries de Paris.

Le Propriétaire-Gérant Jh. REYNAUD

Imprimerie du PATRIOTE FRANCAIS.